



# Réunion de la CLE du SAGE Cher amont

Montluçon – 20 octobre 2022



- **Point 1** : Validation du compte-rendu de la CLE du 25 janvier 2022
- **Point 2** : Contrat territorial du Cher Montluçonnais
- **Point 3** : Avancement des études du SAGE
- **Point 4** : Projet de programme d'actions 2023
- **Point 5**: Outils de communication du SAGE
- **Point 6** : Points divers



# Point 1 : Validation du compte rendu de la CLE du 25 janvier 2022



 **POINT 2** : Contrat territorial Cher  
Montluçonnais

## Observations

- Partenariat étroit avec la CLE (participation régulière aux COTECH/COFIL) + porté à connaissance (réunion, lettre numérique)
- Programme d'action multipartenarial et plurithématique s'inscrivant pleinement dans les objectifs du PAGD
- **Priorisation des actions**
  - Par rapport aux enjeux (hydrologie, milieux, phytosanitaires),
  - Selon la logique amont/aval,
  - Des opportunités,
  - Au budget des EPCI.
- **Au regard du plan d'action, stratégie intéressante :**
  - Renforcement de la résilience des milieux en améliorant le volet hydrologie (actions transversales : ZH / plantation de haies) ;
  - Amélioration de la continuité écologique ;
  - Diminution des pressions morphologiques et bascule plus rapide vers le bon état ;
  - Préservation sur le plan quantitatif et qualitatif de la ressource en diversifiant les démarches (alternatives, économies) et sur plusieurs domaines (agricoles, petit cycle de l'eau, ...).
  - Budget consacré aux actions de communication



## Recommandations

---

### Un programme varié et évolutif (études complémentaires)

#### Volet qualitatif

- Manque de précisions
  - Sur les alternatives proposées aux produits phytosanitaires
  - Sur l'état initial en matière de pratiques phytosanitaires
- Recommandation de se rapprocher des démarches parallèles engagées (Ecophyto 2+, réseau DEPHY...)

#### Volet quantitatif

- Recommandation volet agricole : réfléchir aux alternatives à l'approvisionnement en eau potable au delà de la réhabilitation des mares
- Pression hydrologie marquée mais peu d'actions sur les plans d'eau
- Proposition : réfléchir à un protocole de gestion coordonnées des ouvrages

⇒ **Avis favorable de la CLE**



## POINT 3 : Avancement des études du SAGE



## Avancement des études du SAGE

---

- **CAYAC**
- **HMUC Cher**
- **Inventaire des Zones Humides**
- **ZEC**

## CAYAC : rappel

---

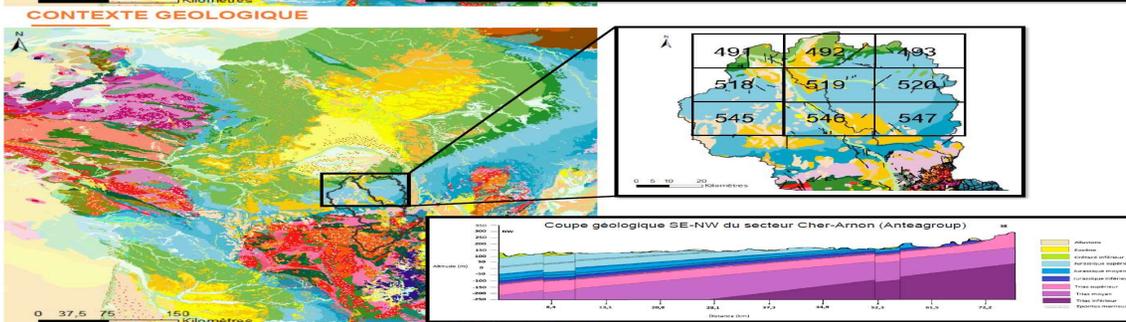
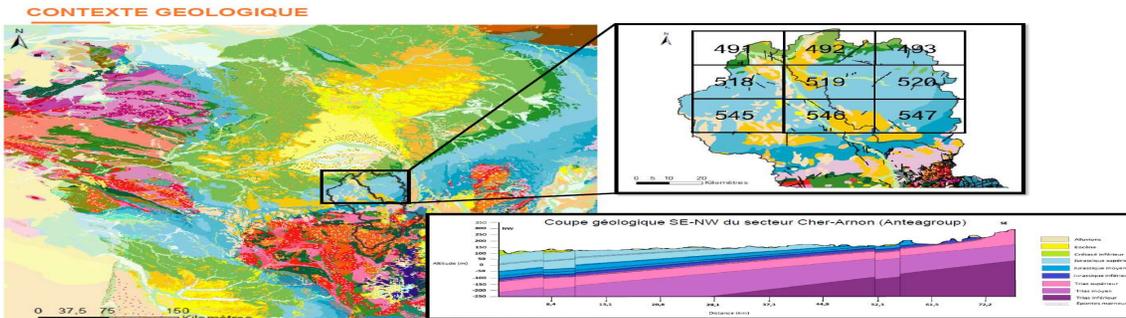
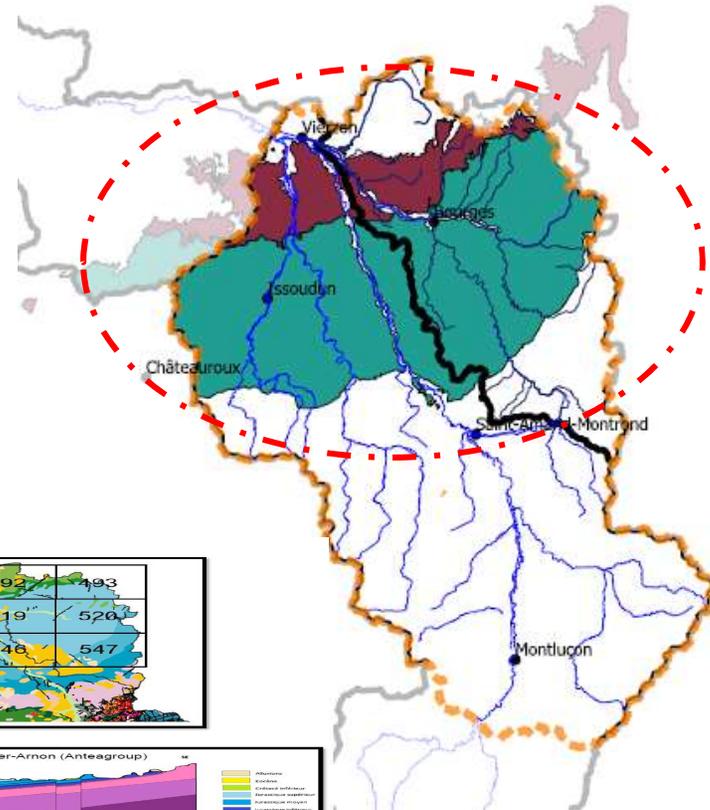
Le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Yèvre-Auron, de l'étude CAYAC (**C**her **A**mont **Y**èvre **A**uron **C**onceptuel) sur les effets potentiels des retenues de substitution et des prélèvements hivernaux supplémentaires (disposition QT-1-D1 : définir et arbitrer les volumes prélevables)

### **Objectifs :**

- Les effets potentiels de la substitution sur la ressource en eau
- Les effets potentiels de la création de ressource hivernale,
- Consolider ou infirmer les volumes prélevables hivernaux,
- Le cas échéant définir les conditions de remplissage.

# CAYAC : rappel

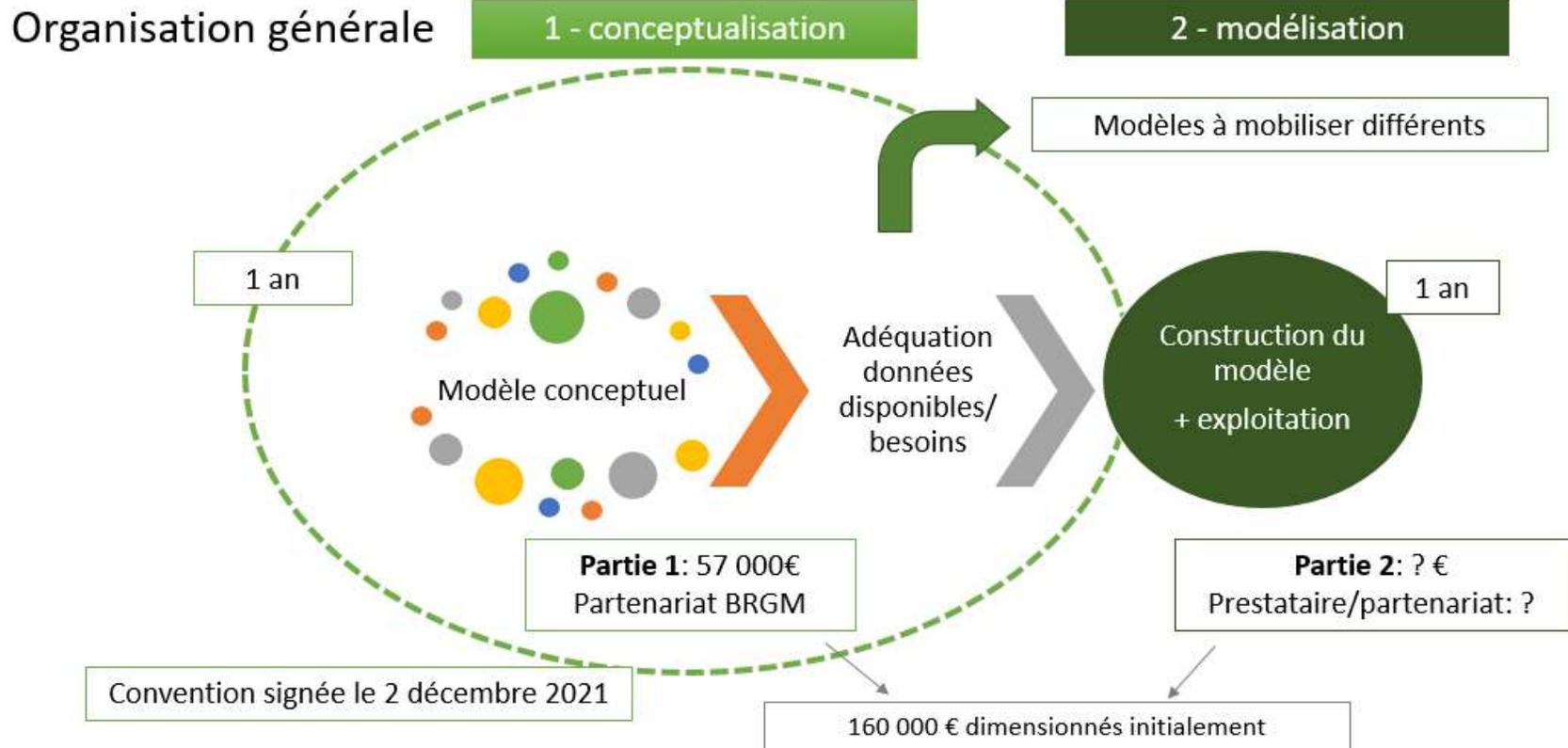
Nappe du Jurassique supérieur libre et captive sur les 2 SAGE (Cher amont / Yèvre-Auron)





# CAYAC : phase 1, modèle conceptuel

POINT 3 : avancement des études du SAGE





# CAYAC : calendrier

POINT 3 : avancement des études du SAGE

calendrier prévisonel

	dec 2021	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov
Phase	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
Elaboration du modèle conceptuel												
				R1	X							
						X	R2					
Choix du type de modélisation										R'		
Programme technique de modélisation											R3	R4

R : réunion



16 juin : commission inter SAGE : expression des besoins

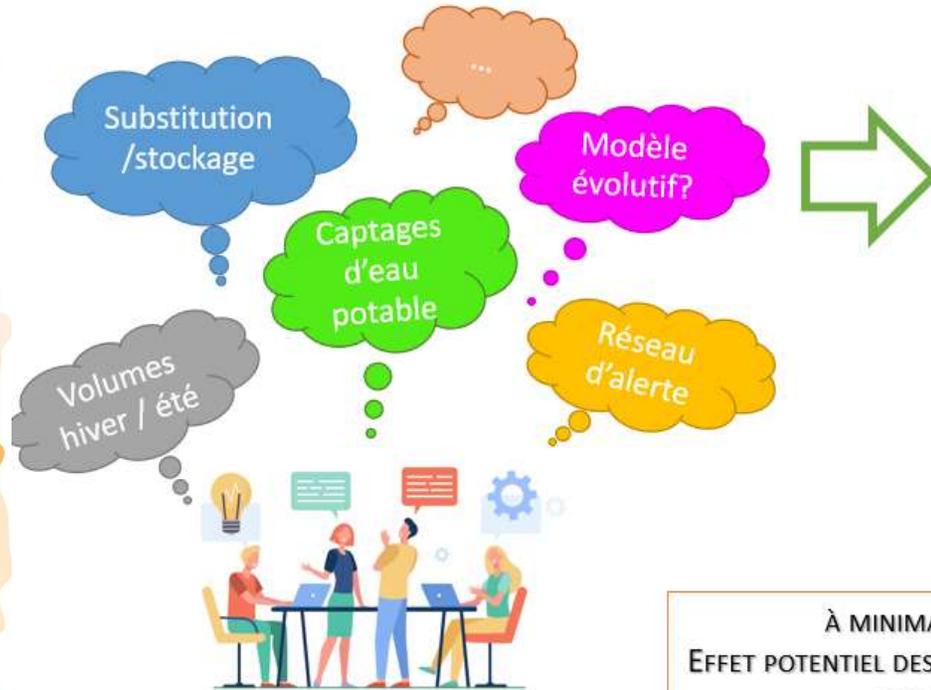
29 septembre : commission inter SAGE : choix du type de modélisation

12



# CAYAC : expression des besoins

Avancement des études du SAGE



CAYAC 2 sera dimensionné selon:

- les thèmes retenus à l'issue de la partie 1,
- les modélisations possibles
- les financements mobilisables

Validation dans chaque CLE à l'automne

À MINIMA/PRIORITAIREMENT:  
EFFET POTENTIEL DES RETENUES DE SUBSTITUTION ET  
DES VOLUMES HIVER

Inscrit dans les PAGD des 2  
SAGEs + synergie Concert'eau



n Locale de l'Ea

## Choix du type de modélisation

### ■ Développement d'un modèle maillé régional



#### ■ Nécessite une phase complémentaire

■ **Travaux préalables pour construire le modèle:** géologie structurale, recharge, prélèvements, réseau hydrographique, évaporation plans d'eau, ...

■ Calage

■ Exploitation du modèle :

■ Simulation de scénarios de gestion

■ détermination de volumes prélevables

**CAYAC 2  
2023**

**CAYAC 3**

**2024**

**2025**

14

■ Mobilisation de 151 k€

■ Opportunité AMI HMUC pour les phases 2023 et 2024 (+78 k€) ?



# HMUC Cher

Plan de financement déposé dans le cadre de l'AMI HMUC

POINT 3 : avancement des études du SAGE





## Plan de financement déposé dans le cadre de l'AMI HMUC

POINT 3 : avancement des études du SAGE

### Cadre financier de l'AMI PREVISIONNELS

CAYAC 2 + 3 ≈ 260 000€ HT dont 20% BRGM  
Soit 251 000 TTC restant à charge



	phasage	détail	€ TTC	AMI	AELB	LIFE eau et climat
2022	Phase préliminaire	Acquisition de données	244 000 41 700	100% -	Dans AMI 70%	- 30%
2023	Fin de phase préliminaire et début de phase 1	Modélisations (dont CAYAC2) Débit écologique Climat	250 600 401 600	100%	Dans AMI	50% de 30 000
2024	Fin de phase 1 et pré-diag (priorisation territoriale)	Modélisations	58 000	100%	Dans AMI	
2025	Phase 2 et début phase 3	Croisement des 4 volets et définition des volumes prélevables sur certaines Unité de Gestion	150 000 50 000	-	70% 80%	
2026	Fin de phase 3	Concertation pour élaboration des stratégies d'action	50 000 8 300	-	70% 80%	
		TOTAL	853 000€ 1 004 000	538 000 616 000	210 000	27 500

16



- **Arbitrage** à prévoir si le montant de l'AMI est plafonné (réponse fin octobre) => Quid de CAYAC / réduction des prestations piézométrie/hydrologie ?
- Nécessité de compléter le plan de financement en 2025/2026



## HMUC Cher

---

Après avoir entendu ce qui a été exposé, il est proposé que la CLE :

- Valide la méthodologie proposée pour mener les phases de la démarche HMUC Cher,
- Valide les projets de cahiers des charges
  - « Instrumentation, acquisition et traitement de données piézométriques »
  - « Instrumentation visant à compléter le suivi hydrologique »,
  - et « Fourniture d'un ADCP » dans leur forme et leurs contenus pour mener la phase 1 ;



## HMUC Cher

---

Après avoir entendu ce qui a été exposé, il est proposé que la CLE :

- Valide la demande de financement via l'appel à manifestation d'intérêt proposé par l'AELB et l'Etat pour couvrir les dépenses engagées dans la phase préliminaire et la phase 1 ;
- Note que pour poursuivre l'analyse HMUC Cher au-delà de 2024, une recherche de cofinancement sera nécessaire pour équilibrer le plan de financement.
- Souhaite étudier l'ensemble des hypothèses de stratégie de développement des territoires en matière de gestion quantitative de l'eau au travers de cette démarche HMUC Cher ;



# Inventaire des zones humides

POINT 3 : avancement des études du SAGE



## Territoire

2 SAGE (Cher amont / Cher aval)  
615 km<sup>2</sup> de zones humides  
potentielles

## Objectifs

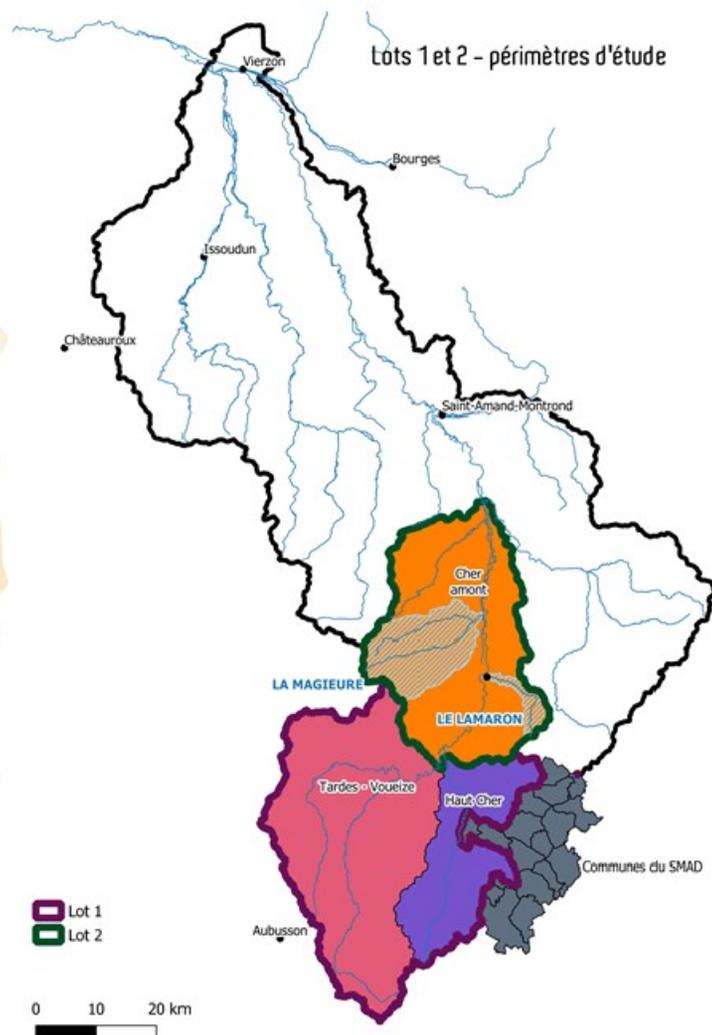
- Inventaire des zones humides sur la base des enveloppes de **probabilité très forte de présence** (suite aux études de prélocalisation des SAGE)
- Connaissance de leur fonctionnalité
- Préservation / concertation

19



## Objet du marché

POINT 3 : avancement des études du SAGE



### Lot 1 : Secteur Tardes, Voueize et Haut Cher

- 108 km<sup>2</sup> de zones humides de très forte probabilité de présence
- Communes sur le SMAD des Combrailles inventoriées
- Lien avec le CT Hautes Vallées du Cher

### Lot 2 : Secteur Cher amont

- 43 km<sup>2</sup> de zones humides de très forte probabilité de présence
- Lien avec le CT Cher Montluçonnais
- 2 sous bassins prioritaires : la Magieure et le Lameron

### Lot 3 : Secteur Cher sauvage (SAGE Cher aval)

20

# Phasage prévisionnel sur 12 mois

Prestataire retenu : Setec Hydratec  
 Calendrier contraint sur l'année 2022 : fonds Feder  
 (reliquats de crédit Plan Loire 4)

POINT 3 : avancement des études du SAGE

Actions	2022											2023		
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	
Réalisation de la base de données														
Inventaire de terrain														
Saisie des informatoins dans la base de données GWERN														
Traitement des retours suite à la consultation (contre-expertise terrain)														
Ateliers de concertation														
Comité technique														
Commission technique globale														

**Le 11/03/22**  
 Commission Inter SAGE

**Le 03/05/22**  
 Lancement lot 1 et 2

**Le 04/05/22**  
 Concertation 1 lot 2

Rendu pour les sous bassins  
 Magieure et Lamaron (lot 2)

Inventaires terminés lot 2

Concertation

## Communication

- Un courrier d'information aux communes concernées
- Un arrêté préfectoral d'autorisation de pénétrer dans des parcelles privées, affiché en mairie pour 18 et 03
- **Webinaire** sur l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme



**Webinaire**

Les zones humides :  
atouts durables pour les  
territoires

Le 12 mai 2022 à 11h30

- Le rôle des zones humides et leurs atouts pour le territoire
- Réglementation et prise en compte dans les documents d'urbanisme
- Délimitation et caractérisation des zones humides : étude sur les SAGE Cher amont et Cher aval

Participer au webinaire :  
<https://us02web.zoom.us/j/9216392278>

- Mail pour prévenir des semaines de prospection

## Difficultés rencontrées

---

- Mise en suspens du lot 1 : pas d'arrêté d'autorisation d'accès dans les propriétés privées
- Difficultés techniques rencontrées avec le prestataire :
  - Non respect des délais dans la transmission des informations
  - Décalage entre l'offre et la prestation réalisée
  - Comportement inapproprié de deux agents du bureaux d'étude dans une commune de l'Allier
- Courrier de mise en demeure envoyé par l'EP Loire demandant au prestataire de réorganiser son équipe projet ou dans le cas contraire, possibilité de résilier le marché.
- Démarche de résiliation de contrat en cours

## Etude ZEC

---

- Exploitation des potentialités en termes ZEC – déclinaison opérationnelle sur les territoires des SAGE Cher amont / aval

- **Objectif :**

- Préciser les limites et décrire les ZEC présélectionnées
- Évaluer leurs fonctionnalités à l'aide notamment de modélisations hydrauliques
- Définir des scénarios d'actions différenciées
- Évaluer les coûts et bénéfices attendus

- **Calendrier**

- Notification du marché en décembre 2021
- Étude sur 18 mois

## SAGE CHER AVAL

➤ **ZEC (en amont de Francueil – 37)**

22 ha située dans une « coulée verte »

➤ **ZEC (Gracay – 18)**

310 ha

## SAGE CHER AMONT

➤ **ZEC (entre Gouzon et Chambon sur la Voueize – 23)**

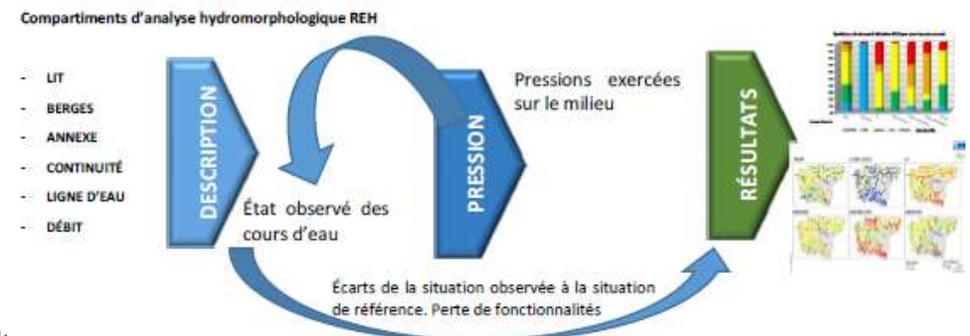
550 ha



25

## Phase 1 : Description

- Analyses des données existantes
  - Bancarisation et synthèse
- Rencontre avec les acteurs locaux
- Visite de terrain et analyse de terrain
  - Méthode d'analyse de diagnostic (REH : Réseau d'Évaluation des Habitats) sur 6 compartiments : Ligne d'eau, lit, Berges, annexes et lit majeur et continuité



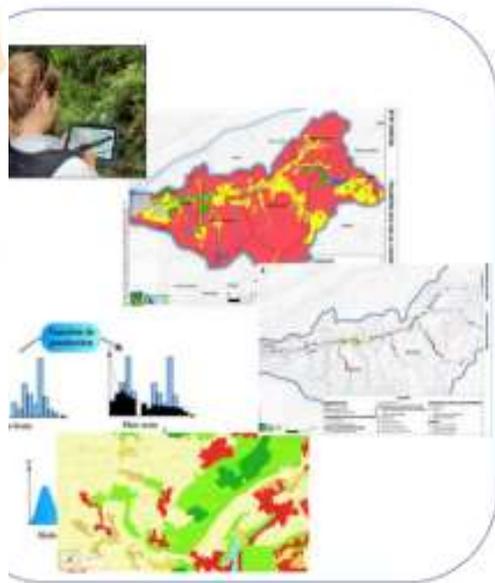
## Phase 2 : Analyse de la fonctionnalité des ZEC

- Levés topographiques
- Modélisation hydraulique
- Caractérisation des ZEC
  - Fonctionnement hydraulique
  - Contraintes spatiales
  - Enjeux sur la ZEC et en aval immédiat

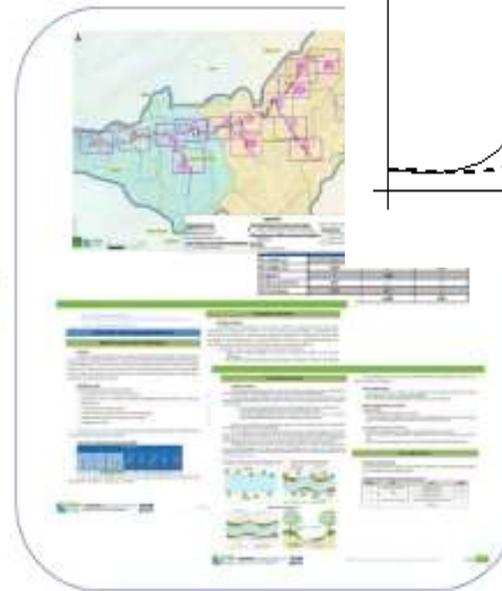
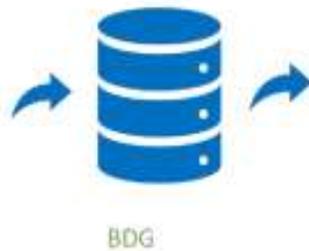


## Phase 3 : Analyse de 2 scénarii d'aménagement

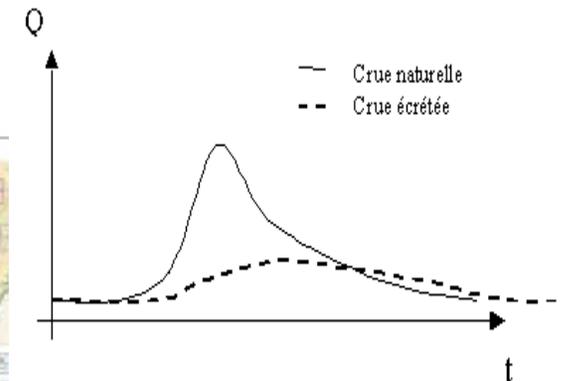
- Scénario 1 : Amélioration de l'efficacité de la ZEC
- Scénario 2 : Suppression ou diminution de la capacité de stockage de la ZEC



Phases 1 et 2



Phase 3 : Programme d'actions, fiches des aménagements et cartographie





# Planning prévisionnel initial de la phase 1

POINT 3 : avancement des études du SAGE

11/03/2022  
Réunion de  
lancement

Réunion COPIL  
Juillet-août 2022



**Collecte des données et  
analyse**

*printemps – été 2022*  
**Terrain et concertation**  
**MAI-JUIN 2022**

**Traitement des  
données de terrain**

**Fiches de synthèse  
par ZEC**





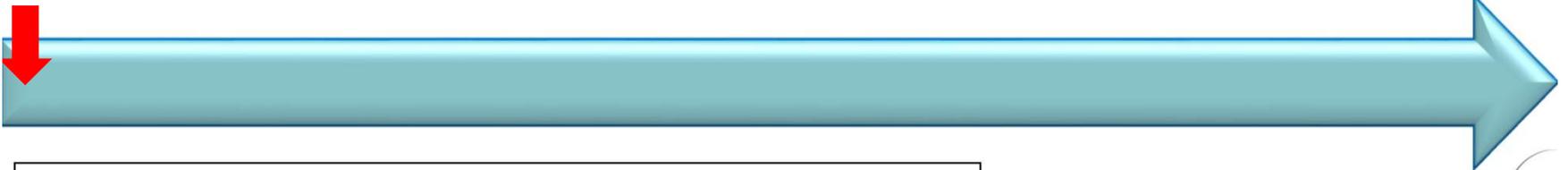
# Planning actualisé de la phase 1

## Retard pris dans la prestation

POINT 3 : avancement des études du SAGE

11/03/2022  
Réunion de  
lancement

Réunion COPIL  
Novembre



**Collecte des données et analyse**

été 2022  
**Terrain et concertation**

**Traitement des  
données de terrain**

**Fiches de synthèse  
par ZEC**



30



## POINT 4 : Projet de Programme d'actions 2023

# PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2023

---

## Animation :

-  1 ETP pour l'animation du SAGE
-  Appui technique et thématique\* :
  -  SIG (15,8%)
  -  Continuité écologique (9,6%)
  -  Renforcement des synergies inter-SAGE // SAGE-CT (10,5%)
  -  Secrétariat administratif et financier (18,7%)

-  \* Pourcentages de répartition en cours de finalisation

# PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2023

---

- **Vie du SAGE :**
  - Animation de la CLE / Bureau
  - Rédaction d'avis sur les dossiers soumis à la consultation de la CLE
  - Accompagnement des préfigurations (ou émergence)/Mise en œuvre des Contrats Territoriaux
  - Suivi des études et projets sur le périmètre du SAGE :
    - PAIC EP Loire relatif à la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents
    - Restauration de la continuité écologique sur l'axe Cher et ses affluents (ouvrages sur l'axe Arnon, CT Cher Montluçonnais)
    - Suivi des cellules « sécheresses »



## PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2022

---

- **Les études**
- Le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Yèvre-Auron, de l'étude CAYAC sur les effets potentiels des retenues de substitution et des prélèvements hivernaux supplémentaires -> 10 %
- Le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Cher aval, d'une étude sur la déclinaison opérationnelle de ZEC -> 5 %
- Le pilotage de l'étude zones humides mutualisée avec le SAGE Cher aval -> 5%
- Suivre l'étude HMUC du bassin du Cher mutualisée avec les SAGE Cher aval et Yèvre-Auron. Cette dernière s'intègre dans un projet LIFE dans le cadre de son volet climat. ->10 %
- Le pilotage, en mutualisation avec le SAGE Cher aval (et/ou Yèvre-Auron), d'un stage de fin de master (sujet à préciser) -> 5%



# Avancement des études du SAGE

## Inventaire des zones humides

Etude d'inventaire des zones humides à l'intérieur des enveloppes de très forte probabilité de présence :

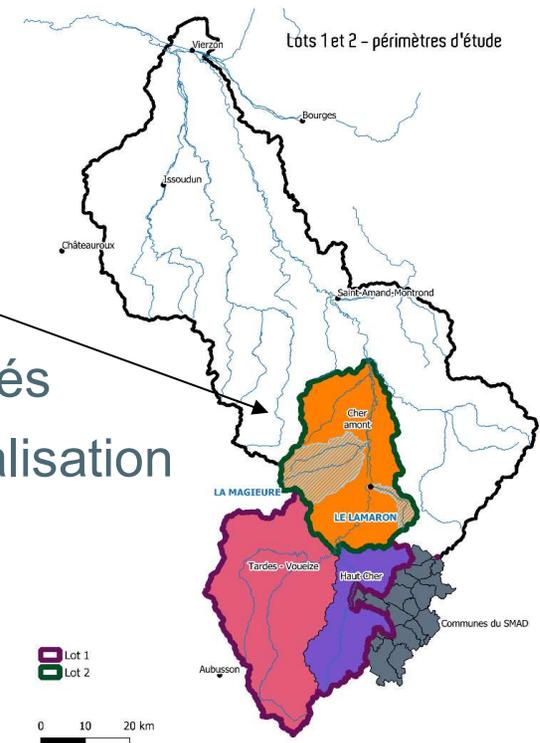
### Territoires initiaux :

- Haut Cher
- Tardes/Voueize
- Cher amont (réalisé – 43 km<sup>2</sup>)
- + Cher sauvage (SAGE Cher aval)

**2023** : Extension aux territoires non prospectés sur environ 500 km<sup>2</sup> (inventaires en cours de réalisation sur l'Arnon aval par le SMAVAA – 35 km<sup>2</sup>)

**Nouveau marché** : consultation en janvier/février puis notification en mars 2023

**Cofinancement** : AELB / FEDER plan Loire 5





# PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2022

---

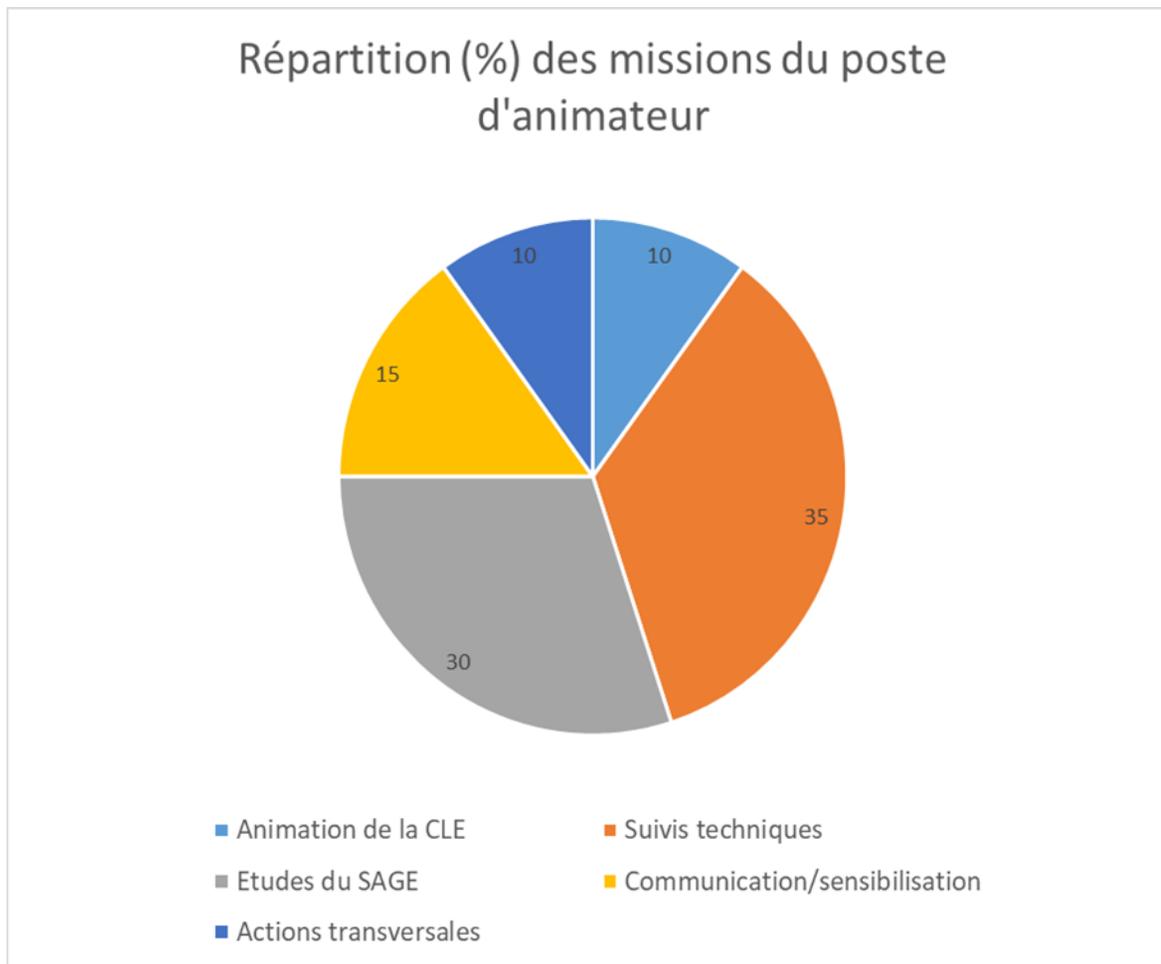
## ● Communication :

- Site internet à actualiser
- Lettres numériques (2 à 3/an ; janvier / juillet)
- **Webinaires** : avril/mai « le mois du Cher »
- **Journée d'échange Inter SAGE**
- Projet de vidéo de sensibilisation sur la préservation de la ressource en eau dans la continuité de la vidéo « Dorian et le changement climatique » réalisée dans le cadre du SAGE Sioule à adapter aux enjeux du bassin du Cher.
- [https://youtu.be/K3JkwWIC\\_2A](https://youtu.be/K3JkwWIC_2A)

36



# PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2023





# PROJET DE PROGRAMME D' ACTIONS 2023

---

## ● **Eléments budgétaires**

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2022 se répartit de la façon suivante :

- **Animation\*** = € correspondant aux dépenses de personnels et aux frais de fonctionnement ;
- **Communication** = 750 € (journée d'échange Inter SAGE);

*\*montant, encore non calculé au moment de la rédaction de la note, à titre indicatif il sera du même ordre de grandeur que celui de 2021 qui était de 82 694 €*



# PROGRAMME D' ACTIONS 2022

## ● Eléments budgétaires

- **études-<sup>\*\*</sup>** : XX €
  - XX<sup>\*\*\*</sup>€ pour l'inventaire des zones humides mutualisé Cher amont/Cher aval
  - 5 000 € pour le stage mutualisé Cher amont/Cher aval.

***\*\*Nota** : les crédits liés à l'étude sur l'étude CAYAC 2023, sont inscrits en totalité sur le budget du SAGE Yèvre-Auron (d'un montant de 103 000 € TTC).*

***\*\*\***montant non évalué susceptible d'évoluer en fonction du montant final attribué au marché de l'étude zones humides*



# POINT 5 : outils de communication du SAGE

# Le tableau de bord du SAGE



## Le tableau de bord du SAGE

---

Outil indispensable pour la CLE lui permettant de mesurer l'efficacité du SAGE

Le tableau de bord poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre un **suivi et une synthèse annuels** de la mise en œuvre opérationnelle et réglementaire du SAGE
- **Assurer et maintenir un niveau de connaissance** suffisant et à jour sur la ressource en eau sur l'ensemble du bassin versant à travers la collecte, le traitement et la bancarisation de données
- Mettre à la disposition de la CLE **un outil d'aide à la décision**
- Disposer **d'un outil pour l'évaluation et la révision** du SAGE.

## Le tableau de bord du SAGE

---

Co-construit avec le SAGE Cher aval afin de mutualiser la procédure

- Important travail de bancarisation de données avec l'aide des fonctions supports géomatique et continuité écologique
- **40 indicateurs** répartis en **10 thématiques**
- Objectif des indicateurs :
  - Représentatifs, compréhensibles et évolutifs
  - ossature normée (carte + éléments chiffrés et bref topo)
  - Source des données
  - Fréquence de mise à jour des données tous les 1 à 6 ans

Le tableau de bord restera sous format numérique et accessible sur le site internet du SAGE

## Réalisation de vidéos courtes

---

Dans la continuité de la vidéo « Dorian et le changement climatique » [https://youtu.be/K3JkwWIC\\_2A](https://youtu.be/K3JkwWIC_2A) réalisée dans le cadre du SAGE Sioule.

Création de **6 vidéos pastilles de 40 s** environ en « motion design » (graphismes animés)



### **Le principe :**

Informersensibiliser sur les actions/démarches actuelles qui ont pu contribuer, dans le futur, à nous adapter, dans le bassin du Cher aux effets du changement climatique.

## Réalisation de vidéos courtes

---

**La concertation** : au travers de la démarche SAGE et des CLE, comment les acteurs de la gestion de l'eau se réunissent, débattent et se concertent ?

**La Connaissance des milieux** : Comment les études des SAGE apportent une meilleure connaissance des milieux ?

**La connaissance des usages** : Comprendre et connaître les différents usages pour en assurer la bonne répartition.

## Réalisation de vidéos courtes

---

**Les outils de territoire** : Après avoir acquis de la connaissance, les outils de territoire (Contrats Territoriaux) permettent de répondre au plus près des enjeux de chaque territoire.

**La communication** : Au travers des années, la communication est devenue un axe clef dans la protection de la ressource. De nombreux formats sur de nombreux sujets témoignent du plan de communication développé pour sensibiliser et toucher un vaste public.

**Les actions** : présentation de quelques actions qui ont abouti à une restauration des milieux aquatiques, une économie d'eau, etc.

## Réalisation de vidéos courtes

---

**Les scénarios sont en cours de réalisation, les visuels réalisés début octobre pour une livraison fin 2022.**

Les 6 pastilles seront publiées selon une fréquence d'une par semaine ou quinzaine sur les sites internet des SAGE mais aussi sur la page LinkedIn de l'EPL ainsi que sur YouTube.

## Journée d'échange Inter SAGE sur le sujet du stockage de l'eau

Dans la continuité des échanges lors de la commission Inter SAGE du 11 mars et des webinaires, besoins de connaissance et échange sur le stockage de l'eau.

Objectif : apporter un socle commun de connaissance Deux temps :

- Une matinée dédiée à la caractérisation du stockage de l'eau, les usages et influences associées sur les milieux avec un ensemble de retours d'expérience
- Une après-midi d'échanges et de concertation avec une réflexion collective qui se basera sur la question « quelle place du stockage de l'eau dans le développement des territoires ? ».

Cette journée aura lieu **le 24 novembre à Bourges** au Département (Pyramides).



 **POINT 6 : Points divers**



# POINT 6 : Points divers



## Avis sur une Demande de renouvellement d'autorisation de plan d'eau Commune de Rougnat (Creuse)

---

Dossier de renouvellement trentenaire rédigé par la Chambre d'agriculture de la Creuse

Plan d'eau sur cours d'eau (ruisseau de Gânerieux se jetant vers le ruisseau de la Gasne, affluent du Cher)

Dossier bien construit

Présence d'un dispositif de dérivation, d'évacuation des crues et de limitation de l'entraînement des sédiments lors des vidanges sont prévus.

⇒ Conformité à la règle du SAGE

⇒ **En conséquence, un avis favorable à cette demande de renouvellement est proposé**